
Bureau du Conseil exécutif

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

Bureau du Conseil exécutif

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Province du Nouveau-Brunswick
C. P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA
gnb.ca

ISBN 978-1-4605-3135-8 (édition imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-3137-2 (PDF : édition en français)

ISSN 2816-6914 (édition imprimée bilingue)

ISSN 2816-6930 (PDF : édition en français)

22-00088 | 2022.11 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Lettres d'accompagnement

DU PREMIER MINISTRE À LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

L'honorable Brenda Murphy
Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-gouverneure, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Bureau du Conseil exécutif du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Rapport respectueusement soumis par

L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick et
président du Conseil exécutif

DE LA GREFFIÈRE AU PREMIER MINISTRE

L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick et
président du Conseil exécutif

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel décrivant les activités du Bureau du Conseil exécutif pour l'exercice financier allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022.

Rapport respectueusement soumis par

Cheryl Hansen
Chef des opérations, greffière du Conseil exécutif et
chef de la fonction publique

Table des matières

Message du premier ministre	3
Message de la greffière	4
Priorités du gouvernement	6
Indicateurs de rendement	9
Survol des activités du Ministère	12
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants	14
Information financière	21
Résumé des activités de dotation	22
Résumé des projets de loi et des activités législatives	24
Résumé des activités liées aux langues officielles	25
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général	27
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	31

Message du premier ministre

Au cours des deux dernières années, le personnel du Bureau du Conseil exécutif a vraiment été mis à l'épreuve. Personne n'est surpris que ce groupe de professionnels dévoués ait relevé tous les défis qui se sont présentés et qu'il ait continué à travailler fort en coulisses pour faire avancer les priorités des gens du Nouveau-Brunswick.

Travailler au sein de la fonction publique ne convient pas à tout le monde, mais nous avons la chance au Nouveau-Brunswick d'avoir des personnes passionnées par le travail qu'ils font au service des gens de cette province. Leur travail acharné nous a fourni les bases solides nécessaires non seulement pour traverser la pandémie, mais pour en sortir plus forts que jamais.

Nous sommes prêts à faire face à l'avenir avec un sentiment renouvelé d'optimisme, en sachant que nous avons la force et la résilience nécessaires pour surmonter les obstacles devant nous.

Le personnel du Bureau du Conseil exécutif a donné l'exemple, montré ce qu'il est possible d'accomplir lorsque nous travaillons ensemble pour le bien commun, et continué à apporter un soutien indéfectible aux fonctionnaires du gouvernement. Je me considère chanceux de travailler avec ce groupe dévoué.

La majorité du travail accompli par le personnel du Bureau du Conseil exécutif se rattache directement aux affaires du gouvernement, qu'il s'agisse d'élaborer ou de modifier les politiques, de coordonner l'élaboration de nouvelles politiques, de revoir les propositions réglementaires ou législatives, ou de surveiller les progrès constants des objectifs gouvernementaux. Il se concentre aussi sur la planification des communications stratégiques et la liaison avec les communications ministérielles pour assurer une approche coordonnée. Il s'agit d'un travail qui demande de la créativité, de l'innovation et un souci du détail, et qui produit les meilleurs résultats lorsqu'il est le fruit d'une approche d'équipe.

Ensemble, nous avons pris des mesures pour nous assurer de continuer à gérer nos finances de manière responsable et à renforcer notre économie, même en traversant une pandémie.

La tâche n'a pas toujours été facile, mais je crois que nous comprenons mieux que jamais nos priorités et ce que nous devons faire pour atteindre nos objectifs. Nous avons démontré que, lorsque le besoin se fait sentir, nous prendrons des mesures rapides et décisives, même s'il faut faire les choses différemment.

Par la collaboration, nous avons mis en œuvre un programme axé sur l'avenir. Nous avons aussi changé la donne pour le Nouveau-Brunswick et mis notre province sur le chemin de la réussite.

Rien de cela n'aurait été possible sans le soutien de l'équipe solide du Bureau du Conseil exécutif.

Je tiens à remercier les membres du personnel de tout ce qu'ils font au nom des gens du Nouveau-Brunswick. Leur travail acharné et leur dévouement sont reconnus et appréciés, car même durant les périodes difficiles, ils ont montré ce que cela signifie être un gouvernement prêt à agir et hautement performant. J'espère qu'ils sont fiers de toutes leurs réalisations.

Je me réjouis de la possibilité de collaborer en vue d'un meilleur avenir pour tous les gens du Nouveau-Brunswick et de continuer de miser sur notre succès.

L'honorable Blaine Higgs
Premier ministre du Nouveau-Brunswick et
président du Conseil exécutif

Message de la greffière

Le travail accompli par le Bureau du Conseil exécutif durant l'exercice financier 2021-2022 a été tout à fait extraordinaire. Dans l'ensemble du Ministère, le personnel a joué un rôle central en appuyant avec succès les opérations dans l'ensemble du gouvernement, en aidant les ministères à réaliser leurs priorités, et à assurer l'amélioration collective et continue des services offerts aux gens du Nouveau-Brunswick.

Il s'agit d'un rôle qui fait partie intégrante du Ministère et de sa raison d'être, au point où cela est devenu l'inspiration derrière la toute nouvelle mission du Ministère : « Aider les autres à réussir. »

Il s'agit d'une mission étroitement liée à l'engagement de longue date du Ministère de faire avancer les priorités du gouvernement. Les deux sont une combinaison parfaite, qui permet au gouvernement et à notre province également de tirer parti du travail de transformation et des avancées du Bureau du Conseil exécutif.

Par exemple, grâce à des efforts étendus sous la direction du Bureau du chef des opérations, nous avons simplifié et développé les façons dont notre ministère fait des affaires, pour devenir plus orienté sur les processus et plus agile, et pour offrir un meilleur soutien aux ministères. Nous avons donné l'exemple sous la forme d'*Une équipe, un GNB*, ce qui nous a permis de montrer les retombées positives et la valeur de collaborer en vue d'un objectif commun.

Dans l'ensemble des secteurs de notre travail, nous avons réalisé d'importants progrès. Nous avons appuyé le pouvoir exécutif du gouvernement dans sa prise de décision centrale en facilitant 623 mémoires au Conseil exécutif, 112 réunions de comités, 74 réunions du Cabinet, 36 réunions du Cabinet sur la COVID-19 et l'adoption de 43 projets de loi. En même temps, nous avons dirigé un examen des organismes, conseils et commissions de la province et coordonné la nomination de 269 membres depuis avril dernier.

Le Ministère a élargi ses efforts pour donner les outils nécessaires aux leaders de l'organisation à tous les niveaux afin de les préparer en vue des possibilités et des défis qui se présenteront à eux en faisant croître notre initiative Développer des leaders prêts pour l'avenir. Jusqu'à présent, 67 personnes y ont participé, dont les deux cohortes de cadres supérieurs émergents et une cohorte de leaders en évolution qui ont entrepris leur parcours d'apprentissage cette année.

Nous avons continué de préconiser une approche intégrée de nos communications externes. Nous avons aussi fourni un soutien aux communications 24 heures sur 24 tous les jours de la semaine pour informer le public et le protéger durant la pandémie. Nous avons aussi continué de développer les médias sociaux de notre organisation pour joindre les gens du Nouveau-Brunswick, et la page Facebook du GNB est maintenant la plus suivie parmi tous les gouvernements provinciaux au pays. Depuis mars 2020, lorsque les communications au sujet de la COVID-19 ont débuté, il y a eu plus de 10 000 publications connexes et plus de 180 diffusions en direct. Les commentaires sur les médias sociaux ont augmenté de 586 pour cent comparativement à la période précédant la pandémie.

Dans le cadre de notre combat pour minimiser l'impact de la pandémie, nous avons entrepris une tournée d'écoute afin de rencontrer les dirigeants et les membres des communautés dans les régions de la province les plus durement touchées par la pandémie, afin de mieux comprendre les raisons sous-jacentes de l'hésitation accrue à se faire vacciner dans ces régions.

Nous avons aussi introduit une structure additionnelle et une responsabilisation accrue quant au processus de présentation de rapports sur les priorités du gouvernement. Des discussions prévues régulièrement se déroulent avec les ministères sur l'avancement de leurs dossiers.

En collaboration avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor, nous avons publié le premier énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre du Nouveau-Brunswick dans le cadre du processus budgétaire annuel. Le public pourra ainsi mieux comprendre les effets de décisions précises sur les femmes, les minorités de genre et d'autres groupes diversifiés.

Je suis extrêmement fière des nombreuses réalisations et de tous les membres de notre équipe au Bureau du Conseil exécutif, qui, ensemble, ont pu en faire une réalité grâce à leur ardeur au travail, leur dévouement et leur

engagement à l'endroit de la province. Tout ce que nous avons accompli, nous l'avons fait pour améliorer la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

La présente publication représente le premier rapport annuel du Bureau du Conseil exécutif. C'est un honneur pour moi de pouvoir faire part des efforts considérables déployés par le Ministère durant l'exercice financier 2021-2022.

Merci.

Cheryl Hansen

Chef des opérations, greffière du Conseil exécutif
et chef de la fonction publique

Priorités du gouvernement

Travailler dans l'intérêt des gens du Nouveau-Brunswick

UNE ÉQUIPE, UN GNB

Une équipe, un GNB est notre vision de l'organisation et une approche collaborative de travail. C'est notre voie vers l'avenir. Elle représente une fonction publique qui collabore dans l'ensemble des ministères, des professions et des services. Ensemble, nous apprenons, nous nous améliorons et nous nous adaptons. Nous découvrons aussi des moyens nouveaux et novateurs de faire les choses. Cette vision nous permet d'obtenir les résultats nécessaires pour les gens du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs nous travaillons avec plus d'efficacité et d'efficacités que jamais.

Étant *Une équipe, un GNB*, nous améliorons la façon dont les ministères :

- communiquent les uns avec les autres;
- collaborent dans le cadre de projets importants; et
- favorisent la concentration des efforts et les responsabilités.

GESTION DE LA STRATÉGIE ET DES OPÉRATIONS

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle qui met à profit les pratiques opérationnelles d'avant-garde pour l'élaboration, la communication et la révision des stratégies. Ce processus procure aux services publics un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la reddition de comptes et de favoriser l'amélioration continue.

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Notre vision pour 2021-2022 est celle d'un Nouveau-Brunswick dynamique et viable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités de notre gouvernement :

- Un secteur privé dynamisé
- Des communautés dynamiques et viables

- Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant
- De soins de santé publics fiables
- Une éducation de première classe
- L'environnement

RÉPONSE À LA COVID

Parmi les priorités du GNB au cours de la dernière année, la réponse à la pandémie de COVID-19 était au premier plan. Le Ministère a aidé le GNB dans la réponse à la pandémie en s'assurant que le public reste à jour sur les circonstances en évolution constante dans l'ensemble de la province.

De nombreux résidents ont fini par connaître une partie du travail de réponse et de rétablissement plus axé sur le public, y compris les conférences de presse du GNB sur la COVID-19 qui étaient régulièrement diffusées en direct sur le Web; le site Web de la province sur le coronavirus; les communiqués de presse quotidiens sur la COVID-19; et la gestion de toutes les demandes d'entrevue et questions. Le BCE était aussi responsable de la présence active du GNB sur les médias sociaux ; des annonces imprimées, radiophoniques et numériques ; ainsi que du nombreux matériel de marketing conçu pour assurer la sécurité des gens du Nouveau-Brunswick.

À l'interne, le BCE a joué un rôle déterminant en appuyant les opérations continues des 36 réunions du comité multipartite sur la COVID-19; le dépôt de plusieurs modifications législatives en réponse à la pandémie; et la fourniture d'une orientation stratégique, d'une surveillance et d'un soutien aux ministères quant à leurs efforts de réponse et de rétablissement face à la pandémie, y compris une approche gouvernementale *Une équipe, un GNB* pour assurer la continuité des activités.

FAITS SAILLANTS

Durant l'exercice financier 2021-2022, le Bureau du Conseil exécutif s'est concentré sur ces priorités gouvernementales par les moyens suivants.

- Assemblée législative – A coordonné les affaires de la Chambre, ce qui a comporté l'adoption de 43 projets de loi au printemps 2021 et à l'automne 2021. Il a donné des conseils, fourni des ressources, une orientation et une formation aux ministères pour réaliser leurs priorités et coordonné le processus qui a mené à l'embauche de trois hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative et à la mise en œuvre d'un projet pilote de traduction en partenariat avec Service Nouveau-Brunswick.
- Direction de l'examen du mandat des organismes, conseils et commissions – Il s'agit d'un grand projet avec tous les ministères, qui comportait l'élaboration : des exigences, et des lignes directrices améliorées en matière de responsabilisation et de présentation de rapports; de propositions pour simplifier le processus de nomination et créer des gains d'efficacité.
- Développement du leadership – L'équipe du rendement organisationnel était chargée de la conception et de la mise en œuvre de « Développer des leaders prêts pour l'avenir ». Jusqu'à présent, 67 personnes y ont participé, dont 27 cadres supérieurs émergents en développement et 40 leaders en évolution. En 2022, 120 personnes de plus y participeront.
- Communications gouvernementales – Elles ont continué à préconiser une approche intégrée de communications externes dans l'ensemble du gouvernement. Cela a permis d'adopter une approche plus stratégique pour se concentrer sur l'utilisation des communications en vue d'aider les ministères à répondre à leurs besoins opérationnels. Puisque le lectorat et l'auditoire des médias traditionnels continuent de chuter et de se fragmenter, les Communications gouvernementales ont continué de développer l'auditoire des médias sociaux du GNB dans diverses plateformes pour joindre les gens du Nouveau-Brunswick. La page Facebook du GNB est la plus suivie de tous les gouvernements provinciaux au Canada.
- Opérations du Cabinet – Depuis avril 2021, le Bureau du Conseil exécutif a également facilité la tenue de 623 MEC, 112 réunions de comités, 74 réunions du Cabinet et l'adoption de 43 projets de loi. Les Opérations du Cabinet ont appuyé 36 réunions de comités du Cabinet sur la COVID-19 pour maintenir de la souplesse dans la réaction à la nécessité de tenir des réunions sur un court préavis et géré la circulation des documents. Elles ont aussi tenu des réunions de comités et du Cabinet en mode virtuel durant les périodes de confinement. Les réunions se sont déroulées avec efficacité et ont été offertes facilement. Les ministres, le personnel et les fonctionnaires ont fait des commentaires positifs.
- Direction de l'égalité des femmes – Au cours de cet exercice financier, la Direction a investi 1,6 million de dollars dans des initiatives de prévention de la violence dans plus de 30 organismes. Elle a aussi assemblé une table ronde ministérielle sur la violence sexuelle sur les campus, ce qui a mené à la détermination d'un grand nombre de problèmes et de possibilités pour contrer la violence sexuelle sur les campus. La Direction de l'égalité des femmes a établi 21 championnes et champions de l'analyse comparative selon le genre au gouvernement et publié le premier énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre de la province. La Direction a aussi tenu plusieurs activités, dont des séances d'engagement avec les communautés et les organismes autochtones, les activités Exploration des carrières métiers et technologies, des forums virtuels, des séances de formation et la remise du premier Prix de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres.
- Cabinet du lieutenant-gouverneur – À titre de représentante de la Couronne et de chef d'État de la province du Nouveau-Brunswick, la lieutenant-gouverneure, Brenda L., Murphy a prononcé le discours du Trône, signé 335 décrets en conseil et accordé la sanction royale à 40 projets de loi. Elle a supervisé les cérémonies d'investiture de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et de l'Ordre de Saint-Jean, reconnaissant des personnes du Nouveau-Brunswick exceptionnelles pour leurs contributions.

- La lieutenant-gouverneure a participé à près de 100 activités, organisées par son Bureau ou d'autres organismes, dans la province, soit une baisse par rapport aux années typiques en raison des restrictions liées à la COVID-19. Présidente d'honneur de plus de 25 organismes à but non lucratif, Son Honneur appuie les initiatives ciblant la réduction de la pauvreté, l'égalité des genres, l'élimination de la violence faite aux femmes par les hommes, la réconciliation et la cohésion sociale.
- Le 6 février 2022, une cérémonie de lever du drapeau et une journée portes ouvertes ont eu lieu à la Résidence du gouverneur pour commémorer le jubilé de platine de la reine Elizabeth II.

Indicateurs de rendement

L'information ci-dessous décrit certaines des priorités du Ministère et la façon dont nous avons mesuré notre rendement.

Résultat no 1

ENTENTES DE RENDEMENT

L'établissement de plans de travail des employés (section 1 de l'« entente de rendement ») au début de la période d'évaluation du rendement permettra aux gestionnaires et aux employés de cerner et de fixer des objectifs et des mesures liés au travail en fonction des priorités et des résultats opérationnels globaux, et d'en convenir.

Pourquoi c'est important

La préparation des ententes de rendement permettra de transmettre les objectifs stratégiques et organisationnels à l'échelle de l'organisation dans le but d'accroître le rendement sur le plan tant organisationnel qu'individuel.

RENDEMENT GÉNÉRAL

Le Bureau du Conseil exécutif a réussi à remplir 82,9 % des ententes sur le rendement de ses membres du personnel. Ce paramètre est calculé selon le nombre d'ententes de rendement établies chaque trimestre, divisé par le nombre cumulatif total des ententes de rendement admissibles ce trimestre-là.

Initiatives ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

Le Bureau du Conseil exécutif a adopté une approche proactive pour s'assurer de remplir les ententes de rendement à temps.

Référence : S.O.

Cible : S.O.

Résultat réel : 82,9%

Résultat no 2

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ABONNÉS ET DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux représentent un élément important du plan de communications stratégiques du GNB pour que les communications dans l'ensemble du GNB soient bien coordonnées, gérées efficacement et adaptées aux divers besoins d'information du public. Il s'agit également d'une priorité importante dans le cadre de l'approche gouvernementale « Le numérique d'abord » à l'égard des communications publiques.

L'objectif est de développer et d'élargir un auditoire sur les comptes de médias sociaux du GNB au cours des exercices financiers suivants. Le gouvernement pourra ainsi mieux informer et interpeler les gens du Nouveau-Brunswick qui lisent et regardent le contenu sur les plateformes de médias sociaux les plus populaires et qui y réagissent.

Pourquoi c'est important

Les médias sociaux permettent au gouvernement de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick des renseignements en temps opportun, des ressources importantes et des réponses aux questions. En augmentant le nombre d'abonnés sur les médias sociaux (le nombre de personnes qui suivent un ou plusieurs comptes de médias sociaux du GNB) et la participation du public (le nombre de personnes qui voient une publication ou qui y réagissent en laissant la mention « J'aime » ou un commentaire ou bien en la partageant), le gouvernement élargit son auditoire et donc sa capacité à transmettre son message aux membres du public.

Initiatives ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

L'équipe des médias sociaux a été remaniée pour que deux membres voient à donner des conseils sur le contenu stratégique. En tant que contacts, ces personnes aident les ministères à rédiger des messages et à créer du matériel visuel pour en rendre le contenu plus attrayant sur les médias sociaux. Elles utilisent également le calendrier de contenu afin de prévoir la publication stratégique des messages pour que leur portée soit optimale. Ces changements contribuent à rendre le contenu plus attrayant sur les médias sociaux pour les gens du Nouveau-Brunswick.

RENDEMENT GÉNÉRAL

- Au 31 mars 2022, nous avons un auditoire global de 368 449 abonnés sur les médias sociaux, soit 17,6 pour cent de plus que durant l'exercice financier 2020-2021. Une hausse de 10 pour cent d'une année à l'autre représenterait un taux de croissance raisonnable du nombre d'abonnés.
- Entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022, l'équipe des médias sociaux de l'Unité des communications numériques a contribué à la création de 8550 messages. En moyenne, chaque message a été lu par 40 327 personnes, et le taux de participation moyen était de 11,2 pour cent. L'équipe des médias sociaux veut augmenter la portée moyenne de deux à cinq pour cent par année.

Résultat no 3

BÂTIR UN CADRE DE DÉVELOPPEMENT DU LEADERSHIP ACCÉLÉRÉ, PERSONNALISÉ ET VIABLE

L'objectif était de bâtir un système viable pour préparer les futurs leaders du GNB à diriger des équipes dans la prestation de programmes et de services fiables, adaptés et efficaces en vue de stimuler l'amélioration organisationnelle pour les contribuables et les clients du Nouveau-Brunswick.

Le calendrier initial correspond aux exercices financiers (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023) en vue d'établir la base de cette initiative et de lancer les groupes initiaux de participants dans leurs parcours d'apprentissage. L'équipe du rendement organisationnel du BCE travaille avec les ministères et les partenaires externes pour réaliser cette priorité.

Pourquoi c'est important

Des leaders solides et prêts pour l'avenir forment des équipes solides qui, à leur tour, concrétisent nos engagements envers les gens du Nouveau-Brunswick. Attirer, développer et fidéliser la crème des leaders et les talents chez les cadres sont essentiels pour faire de la vision du GNB une réalité. Un parcours viable de développement du leadership axé sur les activités et les clients est un élément de base de la création d'un Nouveau-Brunswick dynamique et viable.

RENDEMENT GÉNÉRAL

À partir de mars 2022, deux cohortes de « cadres supérieurs émergents » ont été établies (parcours des sous-ministres adjoints et parcours des sous-ministres) et une cohorte initiale de « leaders en évolution » (parcours des directeurs/directeurs généraux), représentant 67 personnes à ce jour, et 120 de plus sont prévues en 2022. Une base solide a été jetée, le projet est à temps et conforme au budget, et les candidats, les participants, leurs leaders et leurs équipes de direction ont donné une rétroaction positive.

Initiatives ou projets entrepris pour atteindre ce résultat

- Lancement du volet « Leaders en évolution » (parcours des directeurs/directeurs généraux) – participation avec les ministères pour appuyer la détermination des leaders de demain, par l'application d'approches et d'outils éprouvés.
- Lancement de la deuxième cohorte de cadres supérieurs émergents (parcours des sous-ministres) – comme ci-dessus mais participation avec les sous-ministres.
- Progrès/succès de la première cohorte de cadres supérieurs émergents (parcours des sous-ministres adjoints) – selon les plans de développement individuels en bonne voie, le taux de rétention des candidats, et le taux de promotion.

Survol des activités du Ministère

Le **Bureau du greffier et du chef des opérations** fournit des conseils impartiaux et un soutien professionnels sur la structure et les activités du gouvernement. La greffière est aussi chef de la fonction publique, assurant une gestion efficace et efficiente pour que la fonction publique offre des programmes de grande qualité et appuie les services et dossiers prioritaires en fonction d'évaluations fondées sur des données probantes.

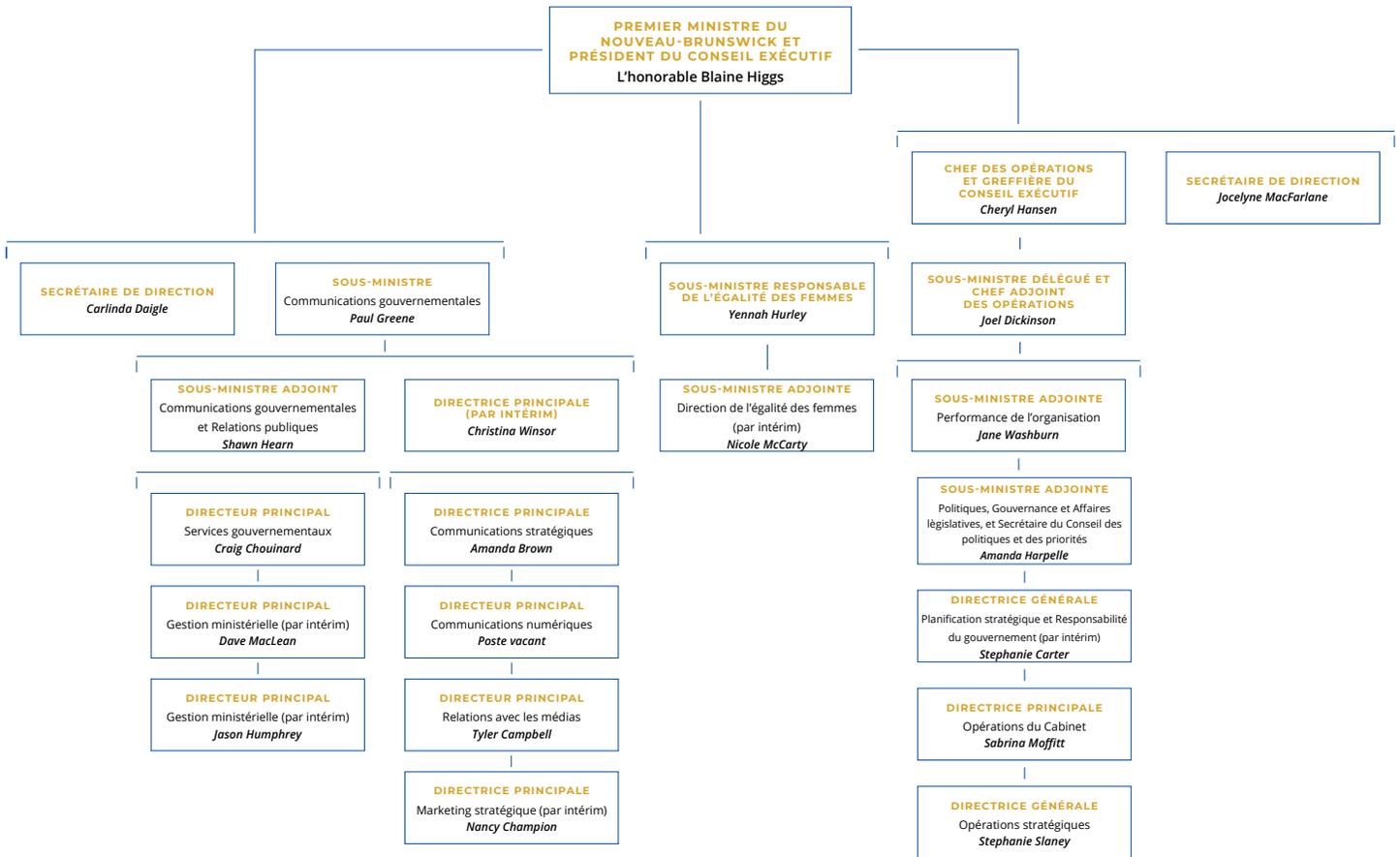
Le Bureau fournit aussi des services d'administration et de secrétariat au Conseil exécutif et au Conseil des politiques et des priorités et, à l'occasion, aux comités spéciaux du Cabinet. Il examine les propositions portant sur l'élaboration ou la modification des politiques gouvernementales et examine toutes les propositions réglementaires et législatives. Il fournit un soutien central à la nomination et à la gouvernance des organismes, conseils et commissions. Le Bureau appuie aussi le leader parlementaire du gouvernement dans la planification, l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative; et dans la surveillance des questions de politique relatives à la démocratie et à l'Assemblée législative. Il assure également la liaison avec le Cabinet du lieutenant-gouverneur.

Les **Communications gouvernementales et les Relations publiques du Bureau du Conseil exécutif** sont une direction des communications et du marketing offrant des services complets à tous les autres ministères, organismes et conseils du gouvernement provincial. Elles ont pour mandat d'offrir une planification stratégique des communications au Bureau du Conseil exécutif et de coordonner les communications dans l'ensemble du gouvernement. Les fonctions principales comprennent la coordination des projets horizontaux stratégiques et des stratégies numériques; l'établissement et l'application de normes et de politiques de marketing; l'élaboration de plans de communication; ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies.

La **Direction de l'égalité des femmes** a été établie au sein du Bureau du Conseil exécutif en vue de promouvoir l'égalité des genres et de réduire la discrimination systémique, de fournir des conseils et un soutien à la ministre responsable de l'Égalité des femmes et aux ministères en ce qui a trait à la promotion de l'égalité, et de coordonner la mise en œuvre des mesures et des initiatives du gouvernement relatives à la sécurité personnelle, économique et sociale des femmes.

La **lieutenante-gouverneure** du Nouveau-Brunswick représente le roi dans la province du Nouveau-Brunswick et est le chef d'État légal de la province. À titre de représentante directe de Sa Majesté dans la province, elle est la première dans l'ordre provincial de préséance. La lieutenante-gouverneure fait respecter le cadre constitutionnel de la province et constitue à la fois le sommet et le lien unificateur dans la structure constitutionnelle et politique de la province soit les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Pour faire respecter le cadre constitutionnel, elle assure l'existence continue du gouvernement dans la province du Nouveau-Brunswick; sélectionne un premier ministre à titre de premier ministre de la province; nomme le premier ministre et les membres du Conseil exécutif, et leur administre le serment professionnel ainsi que les serments d'allégeance et de confidentialité; ouvre, proroge et dissout l'Assemblée législative; prononce le discours du Trône; accorde la sanction royale aux lois provinciales; et signe les décrets en conseil, les proclamations et les autres documents officiels avant qu'ils n'aient force de loi. Dans ses fonctions de célébration et de promotion, la lieutenante-gouverneure célèbre, inspire et rassemble les gens du Nouveau-Brunswick, tout en faisant connaître l'histoire, la culture et les réalisations de la province. Elle suscite la fierté dans la riche beauté des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick ainsi que dans les réalisations de la population de la province. Elle est la présidente d'honneur de nombreux organismes communautaires et préside les cérémonies de remise de l'Ordre du Nouveau-Brunswick et d'autres importants prix d'excellence provinciaux.

ORGANIGRAMME DE HAUT NIVEAU



Vue d'ensemble des divisions et faits saillants

BUREAU DU GREFFIER ET DU CHEF DES OPÉRATIONS

Aperçu

Le Bureau du greffier et chef des opérations fournit des conseils impartiaux ainsi qu'un soutien professionnel sur la structure et les activités du gouvernement. Le greffier est aussi chef des opérations et chef de la fonction publique, assurant une gestion efficace et efficiente pour que la fonction publique offre des programmes et des services de grande qualité, d'après des évaluations fondées sur des données probantes. Le Bureau du chef des opérations compte plusieurs unités à l'appui de la division.

L'unité des **opérations du Cabinet** sert le greffier du Conseil exécutif et le secrétaire du Cabinet, les membres du Cabinet et des comités du Cabinet en s'assurant que les travaux du Cabinet et de ses comités se déroulent de manière opportune et efficiente, et que les renseignements collectifs appropriés sont recueillis. Il y a trois principaux axes de responsabilité : l'élaboration et la mise en œuvre des processus associés à la prise de décision du Cabinet; le soutien au Cabinet du lieutenant-gouverneur pour accomplir les fonctions cérémoniales liées à l'installation du lieutenant-gouverneur et à l'assermentation des ministres du Cabinet, ainsi que l'exigence statutaire relative aux décisions du Cabinet qui doivent ensuite être approuvées par le lieutenant-gouverneur, consignées officiellement par la prise de décrets en conseil; et le soutien à la préparation et à la planification liées à la transition du gouvernement.

L'unité de la **planification stratégique et de la responsabilité du gouvernement** collabore étroitement avec les sous-ministres et leurs équipes de la haute direction pour aligner les plans stratégiques ministériels sur les priorités et les engagements du gouvernement. Elle est chargée d'élaborer, de mettre en œuvre et de surveiller le processus d'établissement de rapports de responsabilisation afin de réaliser les résultats prioritaires et de gérer les engagements de la plateforme du gouvernement. L'unité favorise la responsabilité et les résultats de l'organisation tout en surveillant le processus de présentation de rapports, en fournissant un accompagnement, des conseils et une coordination

des demandes gouvernementales, et en favorisant la collaboration et les liens entre les ministères. L'unité dirige et coordonne le processus de rapport annuel pour les ministères de la partie 1. L'équipe appuie aussi la mise en œuvre de la marque, des pratiques et des mentalités se rattachant à *Une équipe, un GNB* dans l'ensemble du gouvernement.

L'unité de la **performance de l'organisation** voit à bâtir et à exécuter un système de développement des cadres et du leadership personnalisé et viable pour préparer les leaders de l'avenir du GNB à diriger des équipes dans la prestation de programmes et de services fiables, adaptés et efficaces et à stimuler l'amélioration organisationnelle pour les contribuables et les clients du Nouveau-Brunswick. Elle le fait en partenariat avec les sous-ministres, leurs équipes de direction et les Services des ressources humaines ainsi que le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines. L'initiative Développer des leaders prêts pour l'avenir cadre avec la priorité stratégique « Gouvernement abordable, responsable et hautement performant ».

L'unité des **opérations stratégiques** offre des services gouvernementaux (ressources humaines et finances) à tous les employés du Bureau du chef des opérations et travaille avec le directeur des finances du ministère des Finances et du Conseil du Trésor pour produire le budget annuel du Bureau du chef des opérations. La Direction est chargée de surveiller la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* pour le Bureau du Conseil exécutif et le Cabinet du premier ministre en vue de soutenir les initiatives dans l'ensemble des ministères du GNB, et d'aider à mettre en œuvre la marque *Une équipe, un GNB* dans l'ensemble du GNB. La Direction assure aussi la coordination de la documentation des processus et le soutien aux communications internes. Elle est le champion de l'expérience des employés et appuie le chef des opérations adjoint dans la réalisation de son mandat.

L'unité des **politiques, de la gouvernance et des affaires législatives** fournit des services de secrétariat et d'administration au Conseil exécutif, au Conseil des politiques et des priorités, au Comité mixte et, de temps

à autre, aux comités spéciaux du Cabinet. Elle analyse des propositions d'élaboration ou de modification de politiques gouvernementales et surveille tous les aspects des propositions réglementaires et législatives à partir de l'élaboration de la politique à travers toutes les étapes à l'Assemblée législative. L'unité offre un leadership central par rapport à la nomination et à la gouvernance des organismes, conseils et commissions du gouvernement provincial, et assure la surveillance des exigences en matière de responsabilisation des organismes de la Couronne en vertu de la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*. Elle appuie aussi le leader parlementaire du gouvernement dans la planification, l'établissement et la gestion du programme du gouvernement pour l'Assemblée législative; et dans la surveillance des questions de politique relatives à la démocratie et à l'Assemblée législative. L'unité des politiques, de la gouvernance et des affaires législatives s'assure que le Bureau du Conseil exécutif reçoit des propositions stratégiques bien conçues aux fins d'examen en ce qui concerne la gouvernance et les politiques publiques, dont la législation.

Faits saillants

- Dépôt de 73 pour cent des rapports annuels des ministères, contre seulement 40 pour cent l'année précédente.
- Lancement de réunions mensuelles avec les directeurs de l'élaboration des politiques dans l'ensemble des ministères.
- Analyse et orientation stratégique par rapport à environ 623 propositions au gouvernement (mémoires au Conseil exécutif).
- Coordination du processus de nomination de trois hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative : le vérificateur général, l'ombud, et le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés.
- Lancement d'un projet pilote de traduction avec SNB pour obtenir la traduction rapide de documents de l'Assemblée législative.
- Coordination du processus relatif à 269 nominations, dont 161 que devait approuver le Cabinet.
- Réalisation de l'examen du mandat de 86 organismes, conseils et commissions du gouvernement provincial.

- Facilitation et coordination, en collaboration avec les ministères, des lettres de mandat des organismes de la Couronne, conformément à la *Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue*.
- Lancement d'une révision complète du Manuel des procédures du Conseil exécutif pour les mémoires au Conseil exécutif.
- A dirigé l'examen de 90 jours sur la situation du logement locatif
- La greffière a entrepris une tournée d'écoute ministérielle pour examiner les répercussions de la pandémie.

Indicateurs de rendement clés

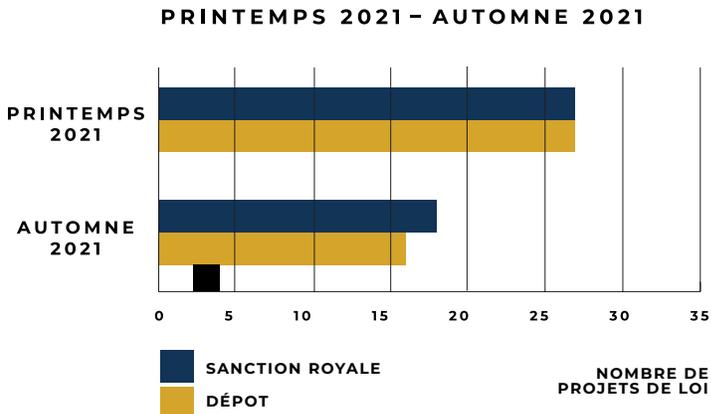
Résultats des indicateurs de rendement clés (IRC) relatifs aux cadres supérieurs émergents (parcours des sous-ministres adjoints) pour l'exercice financier 2021-2022

MESURE DE L'IRC	POURCENTAGE / RÉSULTAT
Mobilisation/participation des ministères de la partie I	100 %
Taux de candidature	5,3 candidatures par place disponible
Taux de rétention des participants	100 %
Taux de promotion à des fonctions progressives	41 % (à ce jour)
Plans de perfectionnement professionnel réalisés ou en bonne voie de l'être	75 % (à ce jour, se poursuit à l'exercice financier 2022-2023)

Répartition des nominations aux organismes, conseils et commissions selon le genre en 2021-2022

TYPE DE CONSEIL	GENRE	TOTAL (NOMBRE)	TOTAL (%)
Décret en conseil	Femmes	79	49 %
	Hommes	82	51 %
Par un ministre	Femmes	56	52 %
	Hommes	52	48 %
Total	Femmes	135	50 %
	Hommes	134	50 %
	Global	269	100 %

Projets de loi du gouvernement qui ont été déposés ou qui ont reçu la sanction royale au cours de l'exercice financier 2021-2022



Répartition globale dans les organismes, conseils et commissions selon le genre en date du 31 mars 2022

TYPE DE CONSEIL	GENRE	TOTAL (NOMBRE)	TOTAL (%)
Décret en conseil	Femmes	244	45 %
	Hommes	299	55 %
Par un ministre	Femmes	121	50 %
	Hommes	120	50 %
Total	Femmes	365	47 %
	Hommes	419	53 %
	Global	784	100 %

COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES

Aperçu

Les Communications gouvernementales du BCE sont formées de six unités : Services gouvernementaux; Communications stratégiques; Gestion ministérielle; Communications numériques; Relations avec les médias; et Marketing stratégique.

L'Unité des **services gouvernementaux** voit à la gestion du budget opérationnel, du développement des ressources humaines, du recrutement et de la formation du personnel, ainsi que des contrats de communications et de marketing. L'Unité voit aussi à la surveillance des médias, au fil de presse du gouvernement provincial, ainsi qu'à l'administration et à la publication de la *Gazette royale*, la publication officielle du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

L'Unité des **communications stratégiques** a un rôle précis, soit de fixer l'orientation, de guider la mise en œuvre et de voir à atteindre les résultats mesurables pour les activités de communications gouvernementales. L'Unité travaille avec les ministères afin de cerner les objectifs relatifs à la communication de leurs politiques et initiatives. Elle génère des idées et recueille des renseignements par la recherche et rassemble les moyens nécessaires pour aider les ministères à mettre en œuvre leurs plans. De plus, l'Unité voit à gérer le calendrier des communications gouvernementales du GNB. Elle offre un soutien à la rédaction et à la révision au Cabinet du premier ministre et au Bureau du Conseil exécutif. Elle fait aussi la liaison entre les ministères et le Cabinet du premier ministre.

L'Unité de **gestion ministérielle** voit aux communications ministérielles et comprend l'ensemble des directeurs et des agents de communications. Le personnel affecté aux communications est assigné par les Communications gouvernementales du BCE, le point central, mais répond aux besoins de ses ministères respectifs en matière de communications.

L'Unité des **communications numériques** est responsable de la stratégie et la maintenance des sites Web, des services audiovisuels et de la gestion de la présence gouvernementale sur les médias sociaux. Le personnel affecté au Web gère et développe les pages Web dans le site Web principal du gouvernement du Nouveau-Brunswick et les sites Web connexes. Quant à elle, l'équipe des médias sociaux mobilise les gens du Nouveau-Brunswick au moyen des médias sociaux du gouvernement. Chaque année, l'Unité enregistre des centaines de vidéos et d'images fixes à l'appui des activités de communications et de marketing du gouvernement

L'Unité des **relations avec les médias** mène des évaluations stratégiques, répond aux demandes des médias et travaille avec le personnel des communications ministérielles à ses plans et à ses stratégies pour communiquer avec les médias. Elle examine aussi les demandes d'information en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* avec le Bureau du Conseil exécutif, aide à la gestion des événements et gère toutes les mêlées de presse lorsque l'Assemblée législative siège.

L'Unité de **marketing stratégique** voit à l'élaboration, à la planification et à l'approbation de toutes les grandes initiatives de marketing et facilite l'approbation des campagnes de marketing. Elle fournit des services de création rentables et son savoir-faire spécialisé en communications visuelles, notamment en conception graphique, en édition, en création et en gestion du contenu, ainsi que des services de conception de matériel publicitaire.

L'objectif continu de la Division est de procéder à une dotation appropriée en personnel et de financer une organisation qui voit aux besoins en communications des ministères et des organismes du gouvernement.

Faits saillants

- Création et placement de 112 campagnes publicitaires ayant trait à la COVID-19, dont des annonces imprimées, radiophoniques et numériques depuis le début de la pandémie.
- Réalisation de 330 campagnes ou achats dans les médias en 2021-2022 d'une valeur totale de 4 350 000 \$.
- Publication de plus de 10 000 messages sur la COVID-19 dans les médias sociaux du GNB (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn).
- Collaboration étroite avec les pouvoirs législatif et exécutif pour appuyer les séances de l'Assemblée législative, y compris l'élaboration et la production de projets de loi, ainsi que les séances d'information à l'intention de l'opposition.
- Transformation des processus à l'appui de la prise de décision par le Cabinet et le Comité multipartite sur la COVID-19 durant la pandémie.

- Début du travail relativement à trois projets prioritaires pour contribuer à la transformation du GNB et du mode de prestation de services aux gens du Nouveau-Brunswick.
- Réalisation de plusieurs sondages d'opinion publique pour mesurer la connaissance, l'intérêt et la compréhension par rapport à une diversité de sujets et d'initiatives. Utilisation des résultats pour élaborer des messages et des stratégies de marketing et de communications en vue de cibler les gens du Nouveau-Brunswick de manière stratégique.
- Mise à jour du processus de mise en page et de gestion financière de la Gazette royale.
- Déplacement de la majorité des événements médiatiques du GNB en ligne, compte tenu du maintien des restrictions liées à la COVID relativement à la participation et la distanciation lors des événements. Réalisation de près de 170 diffusions en direct en 2021, avec environ 1,7 million de vues, soit 12 pour cent de plus qu'en 2020.
- Tenue d'une diffusion en direct avec des personnes à différents emplacements pour la première fois tout en maintenant l'interprétation en langue seconde et en langue des signes.

DIRECTION DE L'ÉGALITÉ DES FEMMES

Aperçu

Le Direction de l'égalité des femmes a pour mandat de promouvoir l'égalité des genres et de réduire la discrimination systémique, de fournir des conseils et un soutien à la ministre responsable de l'Égalité des femmes et aux ministères en ce qui a trait à la promotion de l'égalité ; et de coordonner la mise en œuvre des mesures et des initiatives du gouvernement relatives à la sécurité personnelle, économique et sociale des femmes.

La Direction comporte deux unités : l'Unité de la prévention de la violence et des partenariats communautaires et l'Unité des politiques et des initiatives stratégiques.

L'Unité **de la prévention de la violence et des partenariats communautaires** coordonne les plans du gouvernement relatifs à la violence contre les femmes et la violence sexuelle. Elle finance et supervise les programmes, et elle fournit son soutien aux organismes dans la prestation des services. Elle consulte, élabore et met en œuvre des initiatives, des politiques et des procédures. Il s'agit d'un lien vital entre les ministères et les partenaires communautaires travaillant à lutter contre la violence faite à toutes les femmes, y compris la violence familiale, la violence entre partenaires intimes, la violence sexuelle et la violence faite aux femmes et aux filles autochtones. En donnant des conseils aux organismes communautaires et aux ministères et en formant le personnel gouvernemental et communautaire, l'Unité facilite une réponse coordonnée aux besoins complexes des personnes prises dans le cercle de la violence et des personnes survivantes.

L'Unité des **politiques et des initiatives stratégiques** voit à ce que des progrès soient faits pour assurer la sécurité économique des femmes et elle appuie l'élaboration de politiques gouvernementales qui sont spécifiques au genre et qui améliorent l'égalité des résultats pour le public. L'engagement à l'égard de l'égalité économique des femmes au Nouveau-Brunswick prend la forme d'une promotion des initiatives favorables à la vie de famille en milieu de travail et des pratiques d'équité salariale; d'un appui aux initiatives de réduction de l'écart salarial; d'un mentorat aux jeunes filles et aux jeunes femmes qui entrent dans des programmes de formation professionnelle dans des domaines à prédominance masculine; et de l'élaboration et de la distribution d'information, d'outils, de ressources et de stratégies

pour favoriser l'avancement des femmes à des postes de direction et de prise de décision.

Faits saillants

- Convocation d'une table ronde ministérielle sur la violence sexuelle sur les campus qui a mené à la création d'un groupe de travail sur la violence sexuelle sur les campus, qui a cerné un grand nombre d'enjeux et de possibilités pour contrer la violence sexuelle sur les campus.
- Investissement de 1,6 million de dollars pour des initiatives de prévention de la violence dans plus de 30 organismes pour ce qui suit :
 - Programme des services d'approche en matière de prévention de la violence familiale
 - Logement de deuxième étape
 - Cadre sur la violence sexuelle
 - Violence faite aux femmes et aux filles autochtones
 - Forum Partenariats provinciaux en action
 - Fonds d'action communautaire
- Élargissement de l'analyse comparative selon le sexe + (ACS+) par la formation d'une communauté de pratique de l'ACS+ au gouvernement et l'établissement de 21 championnes et champions de l'ACS+ représentant 17 ministères.
- Collaboration avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor pour publier le premier énoncé relatif aux effets spécifiques selon le genre du Nouveau-Brunswick dans le cadre du processus de budget annuel.
- Tenue de sept séances d'engagement avec les communautés et les organismes autochtones pour élaborer la réponse du gouvernement à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.
- Tenue de quatre activités virtuelles d'exploration des carrières au sein des métiers et des technologies, avec plus de 3600 participantes pour présenter aux élèves au niveau intermédiaire et secondaire des femmes provenant de leur communauté qui travaillent ou étudient dans les secteurs des métiers spécialisés et de la technologie.

- Tenue d'un forum virtuel d'une journée pour rassembler les parties prenantes en vue de discuter de l'impact de la COVID-19 sur les femmes et les groupes vulnérables.
- Tenue de 18 séances de formation avec plus de 900 personnes sur l'évaluation du danger, le contrôle coercitif et le système de justice, la violence familiale ou la violence entre partenaires intimes en milieu de travail, les ordonnances d'intervention d'urgence et la violence sexuelle.
- Remise du premier Prix de la ministre pour l'excellence dans la promotion de l'égalité des genres (prix VIVE) à cinq femmes du Nouveau-Brunswick.
- Établissement du Réseau atlantique d'examen des homicides familiaux, une initiative du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, qui est le fruit du travail entrepris par les ministres de l'Atlantique responsables de la Condition féminine.

Information financière

TABLEAU 1 : RAPPORT SUR L'ÉTAT DES DÉPENSES AU COMPTE ORDINAIRE PAR COMPOSANTE DE PROGRAMME

Exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)

	BUDGET TOTAL	DONNÉES RÉELLES 2021-2022	ÉCART	% DU BUDGET
Bureau du greffier, du chef des opérations et du chef de la fonction publique	3 602 223 \$	3 284 770 \$	317 453 \$	91 %
Communications gouvernementales	6 651 452 \$	6 127 104 \$	524 348 \$	92 %
Cabinet du lieutenant-gouverneur	474 042 \$	492 616 \$	(18 574 \$)	104 %
Direction de l'égalité des femmes	3 332 934 \$	3 257 190 \$	75 744 \$	98 %
Bureau du Conseil exécutif	14 060 651 \$	13 161 680 \$	898 971 \$	94 %

Résumé des activités de dotation

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue la dotation en personnel à chaque administrateur général de ses ministères respectifs. Voici un sommaire de l'activité de dotation du Bureau du Conseil exécutif pour les exercices financiers 2019-2020 et 2020-2021.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES POUR CHAQUE EXERCICE FINANCIER		
TYPE D'EMPLOYÉ	EXERCICE FINANCIER 2020-2021	EXERCICE FINANCIER 2019-2020
Permanent	112	120
Temporaire	14	11
Total	126	131

*Remarque : Le Ministère n'est pas en mesure de rapporter l'activité de dotation pour les années civiles en raison des progiciels utilisés pour les ressources humaines.

Le Ministère a annoncé 12 concours, soit neuf concours ouverts (publics) et trois concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a procédé aux nominations ci-dessous en utilisant d'autres moyens que le processus de concours pour établir le mérite :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	<p>Une nomination peut être effectuée sans concours lorsqu'un poste requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un niveau d'expertise et de formation poussé; • un haut niveau de compétences techniques; • l'embauche de spécialistes reconnus dans leur domaine. 	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Le Programme offre aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles des possibilités égales d'accès à l'emploi, à la formation, à l'avancement professionnel.	16(1)(a)	3
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)(b)	3
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régies de la santé) des services publics.	16(1) ou 16(1)(c)	10
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)(d)(i)	5
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes COOP ou les apprentis peuvent être nommés à un poste au sein de la fonction publique sans concours.	16(1)(d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant du favoritisme n'a été déposée à l'administrateur général du Bureau du Conseil exécutif et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

Résumé des projets de loi et des activités législatives

NO DU PROJET DE LOI	NOM DE LA LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	RÉSUMÉ DES CHANGEMENTS
43	Loi concernant la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i> et la <i>Loi sur l'Assemblée législative</i>	11 juin 2021	Ce projet de loi prolongera le gel des salaires des membres de l'Assemblée législative et du Conseil exécutif jusqu'au 1 ^{er} avril 2022.

Résumé des activités liées aux langues officielles

INTRODUCTION

Le Bureau du Conseil exécutif s'assure que le gouvernement du Nouveau-Brunswick met en œuvre les stratégies et les plans concernant les langues officielles. Le Plan sur les langues officielles, *Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale*, a été lancé en juillet 2015.

Axe 1

LANGUE DE SERVICE

Garantir un accès à un service de qualité égale en français ou en anglais, partout dans la province :

- Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. Les gens du Nouveau-Brunswick ont le droit de recevoir des communications du GNB et de communiquer avec lui dans l'une ou l'autre langue officielle. Les Communications gouvernementales du BCE voient à créer le matériel de communications internes et externes qui permet au gouvernement de transmettre son message à tous les gens du Nouveau-Brunswick. Ce matériel comprend les communiqués de presse, les messages dans les médias sociaux, les plans de communications, les discours et les déclarations ministérielles, entre autres. Tout le matériel de communications préparé et distribué par les Communications gouvernementales du BCE est fourni en français et en anglais, conformément à la *Loi sur les langues officielles* et aux politiques connexes du GNB.
- Le Bureau du Conseil exécutif continue de faire en sorte que toutes les communications écrites et orales se fassent dans la langue de choix des destinataires visés.
- Le Bureau du Conseil exécutif continue de voir à l'équilibre des capacités linguistiques pour offrir des services de qualité dans les deux langues officielles aux parties prenantes internes et externes. Par exemple, le Bureau du Conseil exécutif a lancé un projet pilote de traduction avec le Bureau de traduction de Service Nouveau-Brunswick pour que les documents soient traduits et offerts rapidement dans le cadre des travaux de l'Assemblée législative.
- Pour le programme des leaders émergents du Bureau du Conseil exécutif, le matériel, les présentations et les communications ont été fournis dans les deux langues officielles.

Axe 2

LANGUE DE TRAVAIL

Offrir un milieu et un contexte qui encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix au travail :

- L'offre active est toujours présentée aux personnes qui participent au programme de développement du leadership.
- Le matériel de présentation est rédigé dans les deux langues officielles à l'intérieur du Ministère et pour la formation offerte dans l'ensemble du GNB.

Axe 3

DÉVELOPPEMENT DES DEUX COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES OFFICIELLES

Offrir un moyen stratégique pour s'assurer que les politiques et les programmes gouvernementaux nouveaux et révisés tiennent compte des réalités des communautés de langue officielle de la province.

- Le gouvernement continue de veiller à ce que le bilinguisme officiel fasse partie des valeurs fondamentales des services publics et soit clairement intégré dans le code de conduite des employés de la fonction publique.
- Les exigences en matière de langues officielles ont été intégrées dans le programme de développement du leadership, et l'alignement a été assuré avec les partenaires externes.

Axe 4

CONNAISSANCE DE LA LOI ET DES AUTRES OBLIGATIONS

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations de la province en ce qui a trait aux langues officielles :

- Le Bureau du Conseil exécutif a élaboré un programme d'accueil et d'intégration qui suit les principes du programme d'accueil et d'intégration du GNB : les langues officielles sont comprises dans la liste de contrôle pour l'orientation des nouveaux employés. Le Bureau du Conseil exécutif s'assure de distribuer ces documents à tous les nouveaux employés.

Conclusion

Les langues officielles continuent d'être une priorité du Bureau du Conseil exécutif. Nous comprenons l'importance et la valeur de la prestation de services dans les deux langues officielles.

Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général

SECTION 1

Comprend l'exercice en cours et l'exercice précédent.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
2021, vol. 2, chapitre 3 : Pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des organismes de la Couronne	1
2021, vol. 1, chapitre 3 : Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail – Financement lié à la Covid-19 – Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick	1
2021, vol. 1, chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Facteurs de risque dans la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne	5
2021, vol. 1, chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement pour la connectivité rurale à Internet	3
2020, vol.1, chapitre 3 : Services d'ambulance	1

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
<p>2021, vol. 1, chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement pour la connectivité rurale à Internet</p> <p>2.52 Nous recommandons que, pour une prestation responsable et transparente des programmes et services gouvernementaux, le Bureau du Conseil exécutif attribuera à un organisme précis la responsabilité de chaque engagement stratégique du gouvernement, notamment le financement de la connectivité des régions rurales à Internet.</p>	<p>Le Bureau du Conseil exécutif (BCE) exécutif dispose de ressources humaines chargées de fournir une surveillance et des conseils concernant les engagements. Ce projet spécifique faisant l'objet de l'audit a été approuvé par le gouvernement et attribué à l'ancien ministère du Développement économique/ Opportunités NB. Le BCE a pour mandat de travailler avec les ministères pour s'assurer que les engagements sont correctement surveillés, mesurés et rapportés dans le cadre du processus de responsabilisation. Les ministères doivent présenter des rapports sur l'état d'avancement de leurs priorités tous les mois au gouvernement central. À l'avenir, le dossier relatif à la connectivité rurale à Internet relèvera du Bureau du chef de l'information au ministère des Finances et du Conseil du Trésor.</p>

<p>2021, vol. 1, chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement pour la connectivité rurale à Internet</p> <p>2.53 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif demandera au ministère ou à l'organisme responsable de la connectivité rurale de veiller à ce que, dorénavant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • tout financement soit administré par l'entremise d'un programme pour lequel on a clairement défini les résultats escomptés et les critères de mesure du rendement; • on procède à une évaluation des besoins avant l'octroi de tout financement; • les demandes de financement soient validées par une évaluation des besoins de sorte à bien concorder avec les besoins réels. 	<p>Le Bureau du chef de l'information (BCI) au ministère des Finances et du Conseil du Trésor (FCT) a défini des objectifs de haut niveau et continue de travailler avec les fournisseurs de services pour aligner leur travail sur les résultats souhaités. Les décisions de financement futures seront alignées sur des mesures de résultats précis et sur les lacunes à combler en matière de services. Le BCI continue d'assurer la liaison avec les fournisseurs de services Internet et de les soutenir dans leurs efforts (pour les fournisseurs de services Internet) pour obtenir des fonds fédéraux pour la fourniture de services à large bande aux gens qui demeurent dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Le BCI a mis en place un processus pour déterminer les lacunes du service à large bande en milieu rural pour les ménages et les entreprises. Ce travail est en cours et permettra d'éclairer les décisions futures.</p>
<p>2021, vol. 1, chapitre 2 : Société de développement régional et Opportunités Nouveau-Brunswick – Financement pour la connectivité rurale à Internet</p> <p>2.63. Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif donnera pour instruction à l'organisme ou au ministère responsable de veiller à ce que tout nouveau financement pour la connectivité rurale soit l'objet d'un processus concurrentiel et transparent. Cela signifie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • lancer des appels d'offres publics; ou • respecter les modalités de financement en vigueur. 	<p>Le gouvernement a récemment approuvé une politique d'aide financière qui s'appliquera aux organisations à but lucratif et qui sera bientôt pleinement mise en œuvre. Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor sera chargé d'assurer la surveillance financière centrale de cette nouvelle politique. Les organisations seront soumises à un processus rigoureux et devront répondre à des critères pour être approuvées.</p> <p>Cette recommandation est en cours.</p>
<p>2021, vol. 1, chapitre 3 : Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail – Financement lié à la Covid-19 – Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick</p> <p>3.82 Nous recommandons au Bureau du Conseil exécutif de créer un processus officiel pour fournir une orientation, des lignes directrices et des ressources aux ministères chargés de nouvelles activités en situation d'urgence qui ne sont pas assurées par les Fonctions opérationnelles essentielles à la mission définie dans leur plan de préparation aux situations d'urgence.</p>	<p>Par l'intermédiaire de l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick, le ministère de la Justice et de la Sécurité publique surveille les risques et coordonne la planification, ce qui a abouti au plan provincial d'urgence. Les risques et les plans établis comprennent les besoins en matière de soutien social d'urgence, notamment du soutien financier, pendant des événements. Les dispositions du plan ont été utilisées pour élaborer et offrir la Prestation de revenu d'urgence pour les travailleurs du Nouveau-Brunswick.</p>
<p>2021, vol. 1, chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Facteurs de risque dans la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne</p> <p>4.36 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif prépare assez tôt les lettres de mandat des organismes de la Couronne, puis, suivant leur approbation par les ministres, les remette en temps opportun aux organismes (par exemple, six mois avant le début du nouvel exercice) afin que les organismes de la Couronne puissent planifier l'année à venir en tenant compte des priorités et objectifs du gouvernement.</p>	<p>Le BCE a entrepris d'améliorer le processus en travaillant en collaboration avec les organismes de la Couronne et les ministères.</p>

<p>2021, vol. 1, chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Facteurs de risque dans la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne</p> <p>4.37 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif veille à ce que les lettres de mandat présentées aux ministres pour signature contiennent tous les renseignements exigés par la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>, notamment les attentes en matière de rendement.</p>	<p>Le BCE a pris des mesures pour assurer l'inclusion des attentes sur le rendement.</p>
<p>2021, vol. 1, chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Facteurs de risque dans la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne</p> <p>4.47 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif élabore et mette en place une procédure officielle pour vérifier le dépôt des rapports annuels auprès du greffier de l'Assemblée législative dans les délais prescrits par la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>.</p>	<p>Le BCE a formalisé une entente avec le greffier de l'Assemblée législative pour s'assurer que le BCE est capable de surveiller si les organismes de la Couronne déposent leurs rapports à temps.</p>

RECOMMANDATIONS NON MISES EN ŒUVRE	CONSIDÉRATIONS
<p>2021, vol. 2, chapitre 3 : Pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des organismes de la Couronne</p> <p>3.27 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif, en consultation avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor, mette à jour les protocoles d'entente avec chaque organisme de la Couronne de la partie IV afin de définir clairement les attentes du gouvernement à l'égard des pratiques relatives aux salaires et aux avantages sociaux des employés non syndiqués.</p>	<p>Le BCE continuera de collaborer avec le ministère des Finances et du Conseil du Trésor. Les protocoles d'entente seront à jour pour refléter une telle directive.</p>
<p>2020, vol. 1, chapitre 3 : Services d'ambulance</p> <p>3.206 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif examine le Règlement sur les conflits d'intérêts pris en vertu de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et le modifie pour y inclure à l'annexe A toutes les sociétés de la Couronne concernées, y compris EM/ANB Inc.</p>	<p>La loi habilitante de nombreuses sociétés de la Couronne comporte des fondements législatifs concurrents qui permettent aux sociétés d'élaborer leurs propres arrêtés ou politiques en matière de conflits d'intérêts. Le Bureau du Conseil exécutif tâchera de développer une approche plus uniforme en procédant à l'examen de la <i>Loi sur les conflits d'intérêts</i> et de son règlement.</p>
<p>2021, vol. 1, chapitre 4 : Bureau du Conseil exécutif – Facteurs de risque dans la surveillance gouvernementale des organismes de la Couronne</p> <p>4.45 Nous recommandons que le Bureau du Conseil exécutif étudie les plans annuels avec le concours des ministres et ministères responsables et des organismes eux-mêmes pour assurer leur conformité à la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i> (et aux autres lois pertinentes, dont la <i>Loi sur les régies régionales de la santé</i>) avant leur approbation par les ministres responsables.</p>	<p>Des lignes directrices ont été élaborées pour établir les rôles et les responsabilités du BCE, des ministères responsables et des organismes de la Couronne relativement à la <i>Loi sur la reddition de comptes et l'amélioration continue</i>.</p> <p>Le BCE continuera d'appuyer les ministères pour s'assurer que tous les documents sur la reddition de comptes sont conformes à la loi avant l'approbation.</p>

SECTION 2

Comprend les périodes de référence du troisième, quatrième et cinquième exercice.

NOM ET ANNÉE DU DOMAINE DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS	
	TOTAL	MISES EN ŒUVRE
2019, vol. 1, chapitre 5 : Entente de financement de la ville de Saint John – Examen spécial – Bureau du Conseil exécutif	5	5
2018, vol. 1, chapitre 2 : Travail sécuritaire NB – Phase 1 - Gouvernance	1	1
2018, vol. 2, chapitre 4 : Suivi des recommandations des chapitres sur les audits de performance d'exercices antérieurs	2	2
2017, vol. 3, chapitre 2 : Évaluation foncière des résidences par Service Nouveau-Brunswick – Examen spécial	1	1
2017, vol. 2, chapitre 2 : Aide financière accordée à Atcon : Questions restées sans réponse	1	1

Rapport sur la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur principal doit préparer un rapport sur toute divulgation d'acte répréhensible faite à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont l'administrateur principal est responsable. Le Bureau du Conseil exécutif n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice financier 2021-2022.